



MOUSSE D'EXTINCTION.

SECTION 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE OU DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ OU ENTREPRISE

1.1. Identification du produit:

Appellation commerciale: MINIBOMBERO, MINIFIREFIGHTER, MR. FIRE X, FIRE BUSTER

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

Utilisations pertinentes: Aérosol pour la lutte contre les incendies de Classe F (huile), Classe A (solide), Classe B (hydrocarbures et solvants polaires) et feus électriques jusqu'à 35.000V.

Utilisations déconseillées: voir section 7.

1.3. Données du fournisseur de la fiche de données de sécurité:

Fournisseur/Producteur:

MINIBOMBERO, S.L.
Polígono Industrial de Naón, Nave 10 - 33429 – Viella – Asturias - España.
Tél: +34 985 264 119
minibombero@minibombero.com
www.minibombero.com

E-mail de la personne compétente: minibombero@minibombero.com

1.4. Téléphone d'urgence:

+34 985 264 119 - Horaire: de 8:30 à 13:30 et de 16:00 à 19:00 du Lundi au Vendredi (sauf jours fériés).
+34 629 213 926 / +34 629 216 652 – 24 heures

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classement de la substance ou du mélange.

Classement selon Règlement (CE) No. 1272/2008:

Classe	Indication du risque
Gaz Liquide	H229 – Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

2.1.1. Principales propriétés physico-chimiques: Agent propulseur pour aérosols ininflammables. (Voir la Section 9).

2.1.2. Stabilité et réactivité: Peut réagir avec les oxydants forts. Évitez d'utiliser le produit sur un feu métallique et en contact avec des matériaux qui réagissent avec de l'eau. Récipient sous pression. Protéger du rayonnement solaire et ne pas exposer à une température supérieure à 50. Ne pas perforer, ni brûler, même après usage. (Voir la section 10).

2.1.3. Informations toxicologiques: Contact avec les yeux: Peut irriter les yeux.

Inhalation: L'inhalation du propulseur peut provoquer des effets sur le système nerveux central. L'inhalation de vapeurs peut causer de la somnolence et des vertiges. Exposition chronique: Aucune connue.

FICHE DE DONÉES DE SECURITÉ
Selon Régulation 1907/2006/EC (REACH)
453/2010/EC et 830/2015/EC

2.2. Éléments de l'étiquette.

Étiquetage conformément au règlement (CE) no. 1272/2008. Le produit est étiqueté conformément au règlement CLP.

Symboles: -

Mot de signalement: Attention.

Produits dangereux qui doivent figurer sur l'étiquette:

Trans-1,3,3,3-tetrafluoroprop-1-ene (HFO-1234ZE).

Indications de danger:

H229 – Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

Conseil de précaution:

Précautions générales (produits grand public):

P102 – Tenir hors de portée des enfants.

Prévention:

P210 – Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P251 – Récipient sous pression: ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

Stockage:

P410+P412 – Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C.

P308+P313 – En cas d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

Le contenu de l'aérosol BoldFoam F40 n'est pas classé dangereux selon le règlement (CE) n ° 1272/2008.

2.3. Autres dangers:

Résultats de l'évaluation PBT et vPvB:

Le mélange ne répond pas aux critères de PBT ou de vPvB CONFORMÉMENT À l'annexe XIII du règlement (CE) no. 1272/2008.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Description chimique: Mélange en solution aqueuse de tensioactifs et de sels organiques (BoldFoam F-40) et propulseur d'aérosol ininflammable HFO-1234ZE (Trans-1,3,3,3-tetrafluoroprop-1-ene).

Composants dangereux:

Composants	CAS EINECS REACH-No	Classe de Danger Règlement CE 1272/2008 CLP	Fourchette de concentration
Trans-1,3,3,3- tétrafluoroprop-1-ene	29118-24-9 471-480-0 01-0000019758-54	H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.	< 20%

Composants non dangereux: BoldFoam F-40 (Sels organiques (<35%), mélange de tensioactifs hydrocarbonés (<3%), tensioactifs fluorés (<1%), bultidiglycol (<1%), acide acétique (<0,5%), inhibiteur de corrosion (<0,1%) et de l'eau (<60%))

Informations supplémentaires: Pour le libellé du risque énuméré, voir la section 16

FICHE DE DONÉES DE SECURITÉ
Selon Régulation 1907/2006/EC (REACH)
453/2010/EC et 830/2015/EC

SECTION 4: MESURE DE PREMIERS SOINS

4.1. Description des premiers soins.

4.1.1. Inhalation: Il est recommandé, en cas de symptômes d'intoxication, d'emmener la victime dans un endroit où l'air est pur et de la maintenir au repos. Demander de l'aide médicale si les symptômes persistent.

4.1.2. Contact avec la peau: L'évaporation rapide du liquide peut provoquer le gel. En cas de contact avec la peau, il est recommandé d'enlever les vêtements contaminés et de laver la partie du corps tachée du produit avec beaucoup d'eau froide et de savon neutre. Si l'irritation persiste, consultez un médecin avec la FDS du produit.

4.1.3. Contact avec les yeux: Il est recommandé en cas de contact avec les yeux, de laver immédiatement avec de l'eau en abondance au moins pendant 15 minutes, en évitant qu'on frotte ou ferme les yeux. Si la personne blessée utilise des lentilles cornéennes, elles doivent être retirées dès qu'elles ne sont pas collées aux yeux, sinon des dommages supplémentaires pourraient survenir.

Dans tous les cas, après le lavage, la victime doit consulter un médecin dès que possible avec la FS du produit.

4.1.4. Ingestion: Rincer la bouche et la gorge avec beaucoup d'eau. Ne pas faire vomir. Si cela se produit, gardez la tête inclinée vers l'avant pour éviter l'aspiration. Gardez la personne touchée au repos. Consultez immédiatement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés.

Aucun symptôme spécifique lié au produit n'a été trouvé

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires.

Dans le cas de doute, ou quand persisteront des symptômes de malaise, solliciter une attention médicale.

SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction.

Moyens d'extinction appropriés: Utiliser de la mousse, du dioxyde de carbone ou de la poudre.

Moyens d'extinction inappropriés: Ne pas utiliser eau à jet comme moyen d'extinction.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange.

L'aérosol peut exploser en raison de pression interne lorsqu'il est exposé à des températures dépassant 50°C. Les conteneurs susceptibles d'éclatement peuvent être projetés avec force lors d'un incendie. Garder au frais les conteneurs, arroser les avec l'eau pulvérisée.

Par suite de la combustion ou la décomposition thermique, peuvent se former des produits dangereux: monoxyde de carbone, dioxyde de carbone. Exposition à des produits de combustion ou la décomposition peut être nocive pour la santé.

5.3. Conseils aux pompiers.

Selon l'ampleur de l'incendie, l'utilisation de combinaisons de protection contre la chaleur, l'équipement respiratoire autonome, gants, lunettes protecteurs ou masques faciaux et bottes peut être nécessaire.

Informations complémentaires: L'eau d'extinction doit être collectée séparément. Elle ne peut pas pénétrer dans le système d'égout.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
Selon Régulation 1907/2006/EC (REACH)
453/2010/EC et 830/2015/EC

SECTION 6: MESURES EN CAS DE LIBÉRATION ACCIDENTELLE.

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence.

Ne pas exposer le produit à une flamme nue ou à une source d'inflammation potentielle. Voir les normes de sécurité aux chapitres 7 et 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement.

De petites quantités (comme dans le cas d'une pulvérisation unique) peuvent être jetées dans le système d'égout avec d'autres eaux.

Élimination conformément aux exigences réglementaires. Voir section 13.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Le produit renversé doit être absorbé avec un matériau absorbant (sable, gel de silice, liant acide, sciure de bois, par exemple). Le matériel contaminé doit être nettoyé à l'eau. Respectez les réglementations locales en matière d'élimination.

6.4. Référence à d'autres sections

Pour information sur la manipulation sûre et le stockage voir la section 7.

Pour information sur l'équipement de protection individuelle voir la section 8.

Pour information sur l'élimination voir la section 13.

SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions relatives à la sécurité de manutention.

Réceptacle sous pression. Protégez-le du soleil et évitez de l'exposer à des températures supérieures à 50°C. Ne pas percer ou brûler même après usage. Se conformer à la législation en vigueur sur la prévention des risques professionnels. Contrôlez les déversements et les déchets en les éliminant avec des méthodes sûres (Section 6).

Évitez les rejets libres du conteneur et tenez-le à l'écart des égouts. Maintenir l'ordre et la propreté lorsque des produits dangereux sont manipulés.

Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Se laver les mains après chaque utilisation. Éviter l'ingestion ou l'inhalation. Ne pas manger, boire ou fumer dans les zones d'utilisation. N'exposez pas le produit à des sources potentielles d'inflammation. Ne pas percer ou brûler même après usage. Tenir hors de portée des enfants.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités.

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit propre et bien ventilé. Toujours conserver dans les contenants d'origine, à des températures entre -40 ° C et 50 ° C. Protéger du rayonnement solaire.

Matières incompatibles: Ne pas stocker avec des oxydants.

7.3. Utilisations finales spécifiques

Il n'existe pas de recommandations particulières pour l'utilisation de ce produit différentes de celles déjà indiquées.

SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle.

Substances dont les valeurs limites d'exposition professionnelle doivent être contrôlées dans l'environnement de travail : IOELV (Union européenne)

Composants	TWA	Observations
Trans-1,3,3,3-tétrafluoroprop-1-ene CAS: 29118-24-9 CE: 471-480-0 REACH: 01-0000019758-54	800 ppm	Aucune limite d'exposition professionnelle n'est connue.

TWA: moyenne pondérée dans le temps pour une période de 8 heures.

8.2. Contrôles de l'exposition.

Les mesures de précaution habituelles doivent être respectées lors de la manipulation de produits chimiques.

Tenir à l'écart des denrées alimentaires, des boissons et des aliments pour animaux.

Ne pas manger, boire, fumer ou renifler pendant le travail.

Enlever immédiatement tous les vêtements souillés et contaminés.

Éviter tout contact avec les yeux et la peau.

Après le contact avec la peau, nettoyer la peau à fond.

Après le contact avec les yeux, rincer immédiatement.

8.2.1. Protection des yeux:

L'utilisation de lunettes de protection est conseillée lors de la manipulation des conteneurs.

8.2.2. Protection des mains:

Il est recommandé d'utiliser des gants protecteurs adéquats.

8.2.3. Protection corporel:

Il est recommandé de porter des vêtements de travail et des chaussures de sécurité antidérapantes.

8.2.4. Protection respiratoire:

Assurer une ventilation adéquate, en particulier dans les espaces clos. En cas de ventilation insuffisante porter un appareil respiratoire approprié.

8.2.5. Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement:

Éviter de renverser le produit et son emballage dans l'environnement (voir Section 6). Utiliser conformément à la réglementation locale et aux bonnes pratiques.

FICHE DE DONÉES DE SECURITÉ
Selon Régulation 1907/2006/EC (REACH)
453/2010/EC et 830/2015/EC

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles.

Aspect: Aérosol.

Odeur: Caractéristique.

Seuil d'odeur: Non déterminé*:

Inflammabilité: Gaz (propulseur d'aérosol) non inflammable.

Propriétés explosives: Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

BoldFoam F40: Point de congélation: <-40°C

Gaz: Pression de vapeur à 50°C: 11 bar

Etat physique à 20°C à la pression atmosphérique normale: Gaz

Point de fusion / congélation: <-138°C

Point d'ébullition: -19°C

Température d'auto- inflammation: 368°C

*Non pertinent en raison de la nature du produit, ne pas ajoutant d'information caractéristique fondée sur le danger

FICHE DE DONÉES DE SECURITÉ
Selon Régulation 1907/2006/EC (REACH)
453/2010/EC et 830/2015/EC

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité:

Aucune réaction dangereuse n'est prévue si les instructions techniques de stockage des produits chimiques sont suivies (voir section 7), bien qu'il puisse réagir s'il entre en contact avec des oxydants forts.

Réceptacle sous pression: protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C.

10.2. Stabilité chimique.

Chimiquement stable dans des conditions environnementales normales et dans la fourchette de température mentionnée ci-dessus pendant son stockage et sa manipulation.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses:

Des réactions dangereuses ne sont pas attendues lorsqu'elles sont stockées et manipulées correctement.

10.4. Conditions à éviter:

Éviter des températures hors du rang de stockage conseillé (voir Section 7): Températures: <-40°C, >+50°C.
Évitez les étincelles et autres sources d'inflammation.

10.5. Matières incompatibles:

Évitez d'utiliser le produit sur un feu métallique et le contact avec des oxydants forts et des matières hydro réactives.

10.6. Produits de décomposition dangereux:

BoldFoam F-40: Aucun connu.

HFO-1234ZE: Produits de pyrolyse fluorés. Hydrocarbures fluorés. Fluorure d'hydrogène.

SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les effets toxicologiques:

- a) Toxicité :
BoldFoam F40: LD₅₀ (oral, Rata) > 2000 mg/Kg.
HFO-1234ZE: LD₅₀ (oral, Rata) > 965 mg/l / >207000ppm (temps d'exposition de 4h).
- b) Irritation: BoldFoam F40: Non irritant (OCDE 404, 2002).
- c) Corrosivité: BoldFoam F40: Non corrosif (OCDE 404, 2002).
- d) Sensibilisation: aucune donnée disponible.
- e) Toxicité à dose répétée: aucune donnée disponible.
- f) Effets CMR (Cancérogénicité, mutagénicité, toxicité pour la reproduction): aucune donnée disponible.
- g) Toxicité spécifique dans certains organes (STOT), exposition unique ou répétée: aucun donnée disponible.
- h) Danger d'aspiration: aucun donnée disponible.

SECTION 13: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1. Toxicité:

Composants	CL ₅₀ mg/l. 96h	CE ₅₀ mg/l. 48h	CE ₅₀ mg/l. 72h
Trans-1,3,3,3-tétrafluoroprop-1-ene	>117 Poisson	>160 Daphnie	>117 Algues
BoldFoam F-40	Non disponible	Non disponible	Non disponible

FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ
Selon Régulation 1907/2006/EC (REACH)
453/2010/EC et 830/2015/EC

12.2. Persistence et dégradabilité:			
Composants	DQO	DBO₅/DQO %5 Jours	Biodégradabilité primaire % 28 Jours
Trans-1,3,3,3-tétrafluoroprop-1-ene	Non disponible	Non disponible	Non disponible
BoldFoam F-40	337.000 mg O ₂ /L	66	82
DQO – Demande chimique en oxygène, DQO₅ – Demande biologique d’oxygène à 5 jours.			
12.3. Potentiel de bioaccumulation. Données non disponibles.			
12.4. Mobilité dans le sol. Données non disponibles. Éviter la contamination du sol et de l'eau.			
12.5. Résultats des évaluations PTB et mPmB. Les composants du mélange ne sont pas considérés comme persistants, bioaccumulables ou toxiques (PBT). Les composants du mélange ne sont pas considérés comme très persistants ou très bioaccumulables (mPmB).			
12.6. Autres effets indésirables. Le déversement du produit créera de grandes quantités de mousse. En cas de déversement important, informez les autorités compétentes.			
SECTION 13: DONNEES SUR L'ELIMINATION			
13.1. Méthodes de traitement des déchets. Recommandations: Selon les connaissances actuelles du fournisseur, le contenu de l'aérosol BoldFoam F40 n'est pas considéré comme un déchet dangereux, tel que défini dans le règlement (CE) n ° 1272/2008. Il est recommandé de vider l'extincteur en le pulvérisant à vide. L'agent extincteur peut être versé dans le système d'égout. Les conteneurs vides et les systèmes non vidés doivent être éliminés conformément à la réglementation en vigueur. Récipients non nettoyés: Recommandations: Eliminer les récipients générés conformément à la législation en vigueur. Produits de nettoyage recommandés: Eau et éventuellement avec agents de nettoyage.			
SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT			
Numéro ONU: 1950 AEROSOL			
2.2 Gaz non inflammable			

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
Selon Régulation 1907/2006/EC (REACH)
453/2010/EC et 830/2015/EC

Voies terrestres (ADR)	
Classe ADR	2
Indicateur de danger (Kemmler)	20
Groupe d'emballage	--
Étiquette	2.2
Description du produit	1950 Aérosol
Transport aérien (IATA-DGR)	
Classe IATA	2.2
Étiquette	2.2
Groupe d'emballage	--
Instructions d'emballage	203/Y203
Description du produit	Aérosol
Transport par navire de mer (IMDG)	
Classe IMDG	2.2
Étiquette	2.2
Groupe d'emballage	--
Numéro EMS	F-C, S-V
Polluant marin	No
Nom	Aérosol

SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1. Réglementation/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement.

Règlement sur la classification et l'étiquetage (CE) 1272/2008.

Directive 75/324/CEE (Générateurs d'aérosols).

Décret Royal 1381/2009, du 28 août définissant les exigences relatives à la fabrication et à la commercialisation des générateurs d'aérosol et à leurs modifications ultérieures.

Décret royal 486/1997, du 14 avril, "Établissant des réglementations minimales en matière de santé et de sécurité sur le lieu de travail" et modifications ultérieures.

15.1.1 Dispositions spéciales concernant la protection des personnes ou de l'environnement:

Il est recommandé d'utiliser les informations recueillies dans cette Fiche de Données de sécurité comme données d'entrée de l'Évaluation du Risqué afin de définir les mesures nécessaires à la prévention des risques professionnels lors de la manipulation, de l'utilisation, du stockage, de la mise au rebut de ce produit, ainsi que vous devez prendre en compte les informations contenues dans le Plan d'Urgence et d'Évacuation pour définir les mesures correctes à prendre en cas d'urgence.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique:

Conteneur de pression: Protégé-le contre les rayons du soleil et éviter l'exposition à des températures dépassant 50°C. Ne pas percer ou brûler même après usage.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
Selon Régulation 1907/2006/EC (REACH)
453/2010/EC et 830/2015/EC

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont basées sur les connaissances actuelles et sur la législation en vigueur. Elle fournit des conseils sur les aspects du produit qui influent sur la santé et la législation en vigueur. Il fournit des conseils sur les aspects du produit qui influent sur la santé et l'environnement et ne doit pas être considéré comme un comportement garanti. Ce produit ne doit pas être utilisé à des fins autres que la lutte contre l'incendie sans consulter au préalable le fournisseur. L'utilisateur est responsable de s'assurer que les exigences de la législation sont satisfaites.

16.1. Révisions.

Version actuelle: 11.0

Remplace la version de date: 03/08/2018

Date de révision actuelle: 20/05/2019

16.2. Législation applicable aux fiches de données de sécurité.

Cette Fiche de Données de Sécurité a été élaborée conformément aux règlements (CE) n°1272/2008 (CLP), 453/2010/EC et 830/2015/EC.

16.3. Phrases pertinentes.

H229 – Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

16.4. Abréviations et acronymes

ADR: Accord européen concernant le transport international de marchandises dangereuses par route.

IMGD: Code maritime international des marchandises dangereuses.

IATA: Association du Transport Aérien International

OACI: Organisation de l'aviation civile internationale

16.5. Principales sources biographiques

<http://echa.europa.eu>

<http://eur-lex.europa.eu>

Une formation minimale en matière de prévention des risques professionnels est recommandée au personnel qui manipulera ce produit, afin de faciliter la compréhension et l'interprétation de cette Fiche de Données de Sécurité, ainsi que de l'étiquetage du produit.